MAPPE MONDE
51 1998.3

HAÏTI-QUISQUEYA : UNE DOUBLE INSULARITÉ

Jean-Marie Théodat *

RÉSUMÉ. *Deux pays se partagent une île coupée par une frontière méridienne de plus de 300 km : Haïti à l'ouest, Quisqueya à l'est. Cette coupure est l'héritage du partage colonial de l'île entre la France et l'Espagne, et le résultat de la dynamique spatiale contrastée des deux nations qui y sont nées et qui ont eu recours à des principes d'encadrement distincts. De là un sentiment de double insularité, chaque pays se comportant vis-à-vis de son voisin comme s'ils étaient situés sur deux îles séparées.*

• INSULARITÉ • HATO • PÈPÈ • MADANSARAH • FRONTIÈRE • TERRENOS COMUNEROS

ABSTRACT. *Two countries share an island bisected by a meridional border more than 300 km long : Haiti in the west and Quisqueya in the east. This dichotomy was inherited from the colonial division of the island between France and Spain and continued in the two new nations because of their contrasting spatial dynamics and principles of territorial organisation. This has led to a feeling of double insularity where each country behaves towards its neighbour as though they were located on two separate islands.*

• BORDER • INSULARITY • HATO • MADANSARAH • PEPE • TERRENOS COMUNEROS

RESUMEN. *Dos países se reparten una isla partida por una frontera meridiana de más de 300 km de largo : Haití en el Oeste, Quisqueya al Este. Esta separación es la resultante de la herencia del reparto colonial de la isla entre Francia y España, es además el resultado de la distinta evolución espacial de las dos naciones que nacieron ahí, las cuales fueron regidas de manera diferente. Así surgió un sentimiento de doble insularidad, cada país conduciéndose con su vecino como si vivieran en dos islas distintas.*

• INSULARIDAD • HATO • PÈPÈ • MANDANSARAH • FRONTERA • TERRENOS COMUNEROS

Haïti est un terme taïno signifiant « terre montagneuse » ; il désignait autrefois l'île entière. Il était donc l'équivalent de l'appellation européenne Hispaniola, qui fait injure à la mémoire des premiers occupants taïnos. Quisqueya, autre toponyme d'origine taïno, est utilisé par les Dominicains pour désigner leur portion de territoire, officiellement République Dominicaine. La difficulté à nommer ne fait que prendre acte de la coupure profonde ressentie de part et d'autre de la frontière entre deux peuples que tout semble aujourd'hui séparer : la langue (créole et français à l'ouest, espagnol à l'est), la cuisine, la musique, le type d'organisation sociale (majorité de ruraux en Haïti, de citadins en République Dominicaine), les niveaux de vie (le PNB par habitant est respectivement de 380 et 1 127 dollars) et, finalement, l'empreinte humaine sur les paysages.

Il y a là un triple paradoxe. Le premier est l'existence d'une frontière internationale divisant une île de taille réduite (76 480 km²), alors que chacune des autres îles de la Caraïbe, Saint-Martin exceptée, est administrée sous un même drapeau. Le deuxième est dans la pérennité de cette frontière, son enracinement dans le paysage et dans les cœurs, en dépit de circonstances qui furent parfois favorables à une unification politique et économique. Le troisième est la marginalisation progressive du centre du territoire insulaire en raison de la polarisation des activités par le littoral.

* Université Paris X, UFR SSA, Département de géographie, 200 avenue de la République, 92001 Nanterre cedex

Une frontière impériale devenue barrière entre deux nations

Les deux nations ont hérité de l'antagonisme ancien qui opposait les Français aux Espagnols pour la domination de la partie occidentale de l'Española (Hispaniola) au XVIIe siècle. Les Espagnols furent les premiers à coloniser l'île. Les derniers Taïnos effacés, on fit venir des Africains. Puis, après l'âge d'or des plantations de canne à sucre au XVIe siècle, les îles furent délaissées au profit de l'Amérique continentale et devinrent une proie facile pour les nouveaux prétendants à l'aventure coloniale, dont la France.

Les autorités espagnoles avaient regroupé l'essentiel de la population au sud-est du territoire, autour de la capitale, Santo Domingo. En 1630, un groupe de Français chassés de l'île de Saint-Christophe prit pied dans l'île de la Tortue ; ils se rendirent peu à peu maîtres du littoral du Nord-Ouest, puis de là essaimèrent autour du golfe de la Gonâve, enfin dans la plaine du Cul-de-Sac. Faute d'hommes pour peupler leur empire, harcelés par les pirates qui entretenaient dans les îles un climat de terreur, les Espagnols finirent par céder du terrain. En 1697 (traité de Ryswick), la présence française fut reconnue officiellement par l'Espagne ; en 1777, par le traité d'Aranjuez, les deux métropoles se mirent d'accord sur le tracé de la frontière entre leurs colonies respectives. La limite correspondait, au nord, au fleuve Dajabón, au sud, au fleuve Pedernales. Dans l'intervalle, cette ligne grossièrement méridienne sinuait entre le lac Azuei et le lago Enriquillo, laissant aux Espagnols la haute et la moyenne vallée de l'Artibonite.

Les deux métropoles laissèrent en héritage deux approches différentes de l'organisation du territoire. Durant tout le XVIe siècle, à peine 100 000 Espagnols quittèrent leur péninsule pour venir chercher fortune en Amérique, et très peu vinrent à Española. Ils importèrent dans les Antilles, à Santo Domingo en particulier, le système pastoral extensif de type andalou qui repose sur la grande propriété et son corollaire, la libre pâture. L'escale de Santo Domingo (quatre services par an, sur l'axe majeur La Havane-Cadix) fut seule maintenue dans les relations avec la métropole à partir de la seconde moitié du XVIIe siècle. Pendant ce temps, Cap-Français, Port-au-Prince, Les Gonaïves, Saint-Marc, Les Cayes étaient ouverts au commerce extérieur et communiquaient fréquemment avec les principaux ports français de l'Atlantique. L'emprise de la société coloniale fut à la fois plus massive et plus profonde dans la partie occidentale. Pour la France, la colonie de Saint-Domingue était devenue un atelier et un jardin modèle dans l'art de la plantation tropicale. À la fin de la colonisation française, Saint-Domingue comptait 500 000 habitants dont 30 000 Blancs, créoles pour la plupart. Les Hispano-Dominicains n'étaient que 125 000 environ, dont 15 000 esclaves.

C'est de ce partage impérial et inégal de l'espace insulaire qu'est venue la coupure en deux systèmes géographiques opposant, côté français, les plantations extraverties et le travail servile, côté espagnol, les *hatos,* fermes d'élevage extensif. La frontière n'était pourtant pas étanche : les éleveurs orientaux trouvaient dans les habitations françaises, puis haïtiennes, un débouché idéal pour leur bétail ; et c'est à partir de l'Ouest que le marché dominicain s'approvisionnait en marchandises d'importation (huile, tissus, instruments aratoires, etc.)

L'enracinement des différences

Durant toute la première moitié du XIXe siècle, les généraux haïtiens essayèrent en vain de faire disparaître cette limite politique. Sous la présidence de Boyer (1822-1844), les deux parties connurent même une période d'unification politique. Les anciens esclaves de l'Ouest, devenus libres, ne furent pas tentés par l'Est. C'est à consolider ses acquis fonciers que la nouvelle paysannerie a travaillé, plus qu'à étendre son horizon. Aux lendemains de la proclamation de l'indépendance, et pendant un demi-siècle, les conditions d'existence des campagnes s'améliorèrent et permirent une rapide croissance de la population sur place. La seule exception fut le Plateau Central, devenu zone de défrichement pionnier par des paysans venus de l'Ouest, mais ces migrations ne prirent jamais l'ampleur d'un exode. Les deux pays vécurent sous un même régime, mais sans cohésion et sans chaleur.

À partir de 1844, la République Dominicaine se sépara définitivement de la République d'Haïti. L'état de guerre entre les deux pays dura seize ans, consacrant le décalage entre deux pays qui avaient d'abord existé en tant que territoires dépendants, avant que d'être des nations. Nation aînée, Haïti ne sut pas donner l'élan à une réelle politique d'intégration, faute d'un projet de société commun aux deux populations : les anciens esclaves aspiraient à la terre qu'ils avaient cultivée, les Dominicains avaient la terre, l'eau, le bétail, le bois en abondance et cela suffisait à

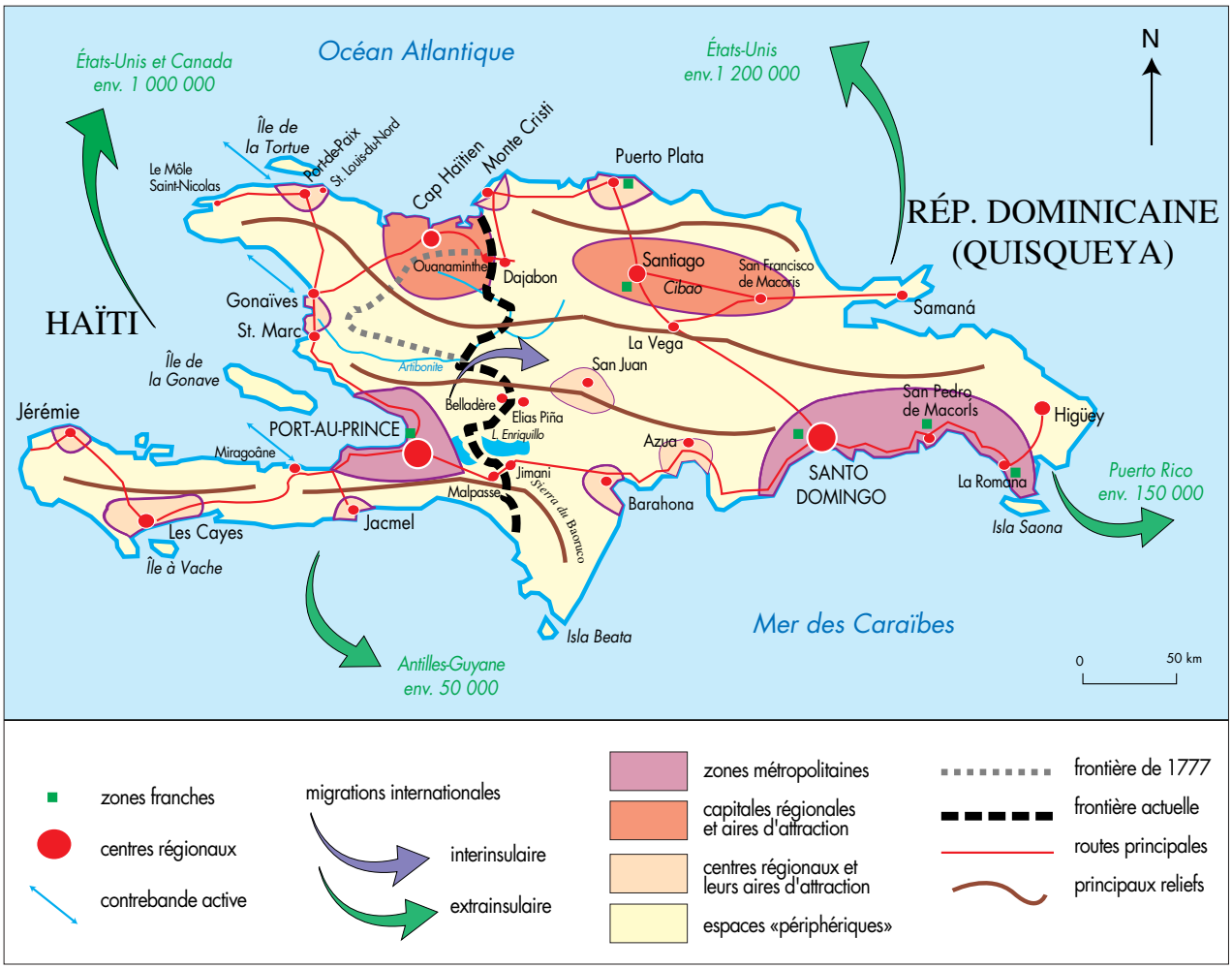

1. Une île, deux États

assurer la paix sociale. Les bouleversements politiques qui avaient transformé l'ordre social dans l'ancienne colonie française n'eurent pas de répercussions directes dans la partie orientale, où l'esclavage était loin d'avoir eu la même place. De surcroît, Angleterre, France et États-Unis, peu désireux de voir l'exemple haïtien faire tache d'huile dans la Caraïbe, surent faire pression sur Port-au-Prince pour contenir toute velléité d'expansion.

L'ancienne complémentarité entre deux colonies très différentes avait donc laissé place à une confrontation entre deux États cherchant à consolider leur ligne de démarcation. La frontière prit la forme d'une marche vide et peu sûre, qui comprend tout le haut Artibonite, la région des deux lacs, la vallée de San Juan et le massif du Baoruco. Les États y placèrent des forteresses très isolées dans un paysage de *no man's land*. La coupure devint aussi visible qu'une mer entre deux îles. La frontière au sens strict suit un tracé établi en 1929, flanqué d'une zone plus ou moins large, pouvant atteindre un à deux kilomètres, lieu d'échanges occultes entre les deux pays (Ch. Girault 1991).

En Haïti, nation souveraine née de la guerre, la priorité fut de consolider l'indépendance personnelle (les règlements des cultures promulgués par les gouvernements successifs étaient une forme déguisée d'esclavage des cultivateurs); une nouvelle paysannerie, libre, aspirant à l'autonomie alimentaire après les privations de la période esclavagiste, s'enracinait; la société fut dominée par la petite propriété paysanne, morcelant intégralement l'héritage foncier des plantations coloniales. La République Dominicaine apparaissait comme une terre un peu vide, où l'édification de

l'État primait sur l'affirmation d'une nation. Avec à peine 200 000 habitants vers 1844, le pays avait l'une des densités les plus faibles des Antilles. Mis à part dans le Cibao, où une riche paysannerie, constituée dès le XVIIe siècle, vivait de la culture du tabac, l'agriculture comptait peu. La propriété collective d'amples *terrenos comuneros* garantissait à chacun sa subsistance. La terre avait une valeur d'usage plus grande que sa valeur marchande, empêchant toute spéculation ou mise en valeur intensive. Cette situation dura jusqu'à la fin des années 1870, après quoi la République Dominicaine put s'offrir largement au capitalisme agraire, qui en fit un modèle de latifundisme. Ainsi s'opposent deux modèles emblématiques de l'organisation du monde rural dans la Caraïbe : le système paysan à l'ouest, la plantation moderne à l'est.

Une structure en nid d'abeille

Au-delà de l'évidente coupure Est-Ouest, le territoire insulaire manque de cohésion, sinon de cohérence, dans son organisation globale. L'ensemble apparaît comme un nid d'abeille dont les alvéoles auraient des cloisons presque étanches. Les communications d'une province à l'autre, en dehors des axes majeurs de circulation, sont très limitées, entravées par le relief montagneux. L'atonie globale de l'économie empêche l'émergence de diversités créatrices d'échanges entre les provinces. L'ancien système spatial colonial a continué à prévaloir : chaque portion du littoral est occupée par un port, un débarcadère, par où transite le commerce de l'arrière-pays avec l'extérieur et le voisinage (par cabotage). Les réseaux urbains haïtien et dominicain, hérités de la période coloniale, prennent appui sur les ports. Seule Santiago de los Caballeros fait exception à la règle : capitale de la riche plaine du Cibao, elle fut pendant une partie du XIXe siècle le véritable centre de gravité de l'espace économique dominicain, grâce au tabac.

Les principales voies de communication, les flux de marchandises et les déplacements des personnes dessinent deux réseaux distincts, qui comprennent :

• deux aires métropolitaines dont le poids n'est pas contrebalancé par les rares villes de province ;

• les deux aires d'attraction des deux capitales régionales que sont le Cap-Haïtien et Santiago, tirant quelque parti de leur éloignement (Cap-Haïtien) ou du dynamisme propre de leur région (Santiago) ;

• une diagonale sèche (du Baoruco au Môle Saint-Nicolas), marquée par l'aridité et de faibles densités humaines ;

• des finisterres mal raccordés aux centres vitaux de l'activité nationale : presqu'île du Sud-Ouest, baie de Samaná, montagnes ;

• et dans l'entre-deux, une large bande frontalière où l'on ne compte que trois secteurs actifs qui empruntent les couloirs du relief et qui correspondent aux doublets frontaliers Dajabón-Ouanaminthe, Jimaní-Malpasse, Elías Piña-Belladère. Le plus clair des échanges est le fait des *madansarah* (revendeuses) haïtiennes, qui font la navette entre les deux pays, achetant des articles manufacturés (chaussures, quincaillerie, produits alimentaires) et vendant des tableaux et d'autres articles de l'artisanat d'art haïtien, très prisés par les touristes.

Deux faits nouveaux sont venus accuser les différences entre les deux pays : l'implantation des zones franches, surtout dans la partie dominicaine, à partir des années 1970 ; le tourisme, à partir de la fin des années 1980. Les zones franches ont pour corollaire une intense intégration de l'économie dominicaine à l'espace financier américain, origine de la plupart des investissements et destination du plus clair des exportations. L'économie dominicaine repose aujourd'hui davantage sur l'industrie et les services que sur l'agriculture. Les exportations de produits textiles et électroniques l'emportent en valeur sur le sucre. Le pays est devenu la première destination touristique de la Caraïbe, avant la Jamaïque.

Plus pauvre, plus densément peuplée, Haïti connaît une migration multiforme, saisonnière ou définitive de travailleurs qui vont dans l'État voisin effectuer des tâches subalternes : couper la canne, travailler dans le bâtiment, le tourisme, les zones franches.

Faute d'investissements productifs, Haïti subit, sur un fond de crise aiguë du monde rural, une prolifération du secteur informel qui alimente tout un réseau de recyclage des *pèpè* (voitures, vêtements, bicyclettes, chaussures d'occasion) importés de Floride par des armateurs haïtiens qui les débarquent en toute illégalité dans les petits ports du littoral occidental : Saint-Louis du Nord, Port-de-Paix, Saint-Marc,

Mirgoâne, autrefois fermés au commerce extérieur, sont devenus les centres d'un actif commerce parallèle d'échelle internationale, qui implique les Haïtiens de la diaspora et ceux qui sont rentrés depuis la fin de la dictature des Duvalier. Cet afflux massif et incontrôlé de marchandises bon marché inquiète les industriels et les commerçants dominicains, qui craignent la mévente du neuf sur le marché haïtien, et de voir leur propre territoire inondé de *pèpè* qui auraient transité par le territoire voisin. Le riz importé de Floride coûte moins cher et a meilleur goût que celui de l'Artibonite. Les agriculteurs haïtiens risquent de faire les frais d'une ouverture générale du marché des vivres.

Les deux pays connaissent des difficultés d'ajustement des ressources à une population en croissance (14, 3 Mhab. au total, 7,2 en Haïti et 7,1 en Rép. Dominicaine) sur un territoire exigu (27 700 et 48 700 km^2, soit des densités de 260 et 146 hab./km^2), et en l'absence de toute politique intégrée pour assurer, par exemple, la mise en valeur de la vallée de l'Artibonite (potentiel hydroélectrique et agricole) ou de la région des lacs (potentiel touristique, possibilité d'irrigation). Les pauvres, qui sont la majorité, n'ont d'autre ressource que l'exil, vers Puerto Rico et les États-Unis en particulier. Brooklyn est devenue la deuxième ville haïtienne après Port-au-Prince, la deuxième ville dominicaine après Santo Domingo. Comme si, pour reprendre le mot de l'écrivain haïtien Frankétienne, dans cette île les hommes devaient suivre le même destin que les sols, du fait de l'érosion qui ravine les mornes : le chemin de la mer.

Références bibliographiques

ANGLADE G., 1974, *L'Espace haïtien*, Montréal : Presses universitaires du Québec.

BARTHÉLEMY G., 1989, *Le Pays en dehors*, Port-au-Prince : Deschamps.

BOSCH J., 1970, *Composición social dominicana*, Santo Domingo : Arte y cia.

GIRAULT Ch., 1981, *Le commerce du café en Haïti*, Paris : CNRS.

YUNEN R.E., 1985, *La Isla como es : hipotesis para su comprobación*, Santiago : UCMM.

Pour en savoir plus grâce à Internet

Saint-Domingue : l'Alcazar de Colón (http ://www.aaart.com/domrep/santo.htm)

• Le service de l'immigration des États-Unis propose pour tous les pays des fiches de renseignements statistiques très complètes sous les rubriques suivantes : géographie, population, gouvernement, économie, transports, communications, défense (adresse pour Haïti : **http ://www.theodora.com/wfb/haiti_geography.html** ; pour la République Dominicaine : **http://www.theodora.com/wfb/dominican_republic_geography.html).**

Des cartes sommaires sont accessibles par un lien passant par la rubrique « drapeau » (ci-dessus à gauche, celui de Haïti, à droite, celui de la République dominicaine).

• Autre site, celui de l'Institute of Latin American Studies de l'université du Texas : **http ://www.lanic.utexas.edu.** Avec des entrées par pays ou par thème, on y trouve par exemple des informations sur la vie politique avec en particulier les résultats des élections ; on peut visiter des galeries d'art, préparer un voyage en consultant guides touristiques et prévisions météorologiques, accéder à la presse locale, découvrir l'évolution du PIB ou s'informer sur les droits de l'homme. On y trouve même sur écran (toujours en anglais) une étude complète sur les deux pays, incluant leur histoire (chapitres d'un livre sur plusieurs pays de la région).

• Le sourire du ministre du tourisme de la République Dominicaine accueille sur un site moins austère que les précédents dans sa présentation, avec visite illustrée de photos des différentes régions du pays. (**http://www.dominicana.com.do/english/disceng.htm**). – **Cécile Gaudin**